

SERVICE DE FACTEURS, NORTH-SURREY (C.-B.)

M. Hahn:

1. Quelles sont les dispositions que doivent prendre les résidents de North-Surrey en vue de faciliter l'inauguration du service de distribution par facteur?

2. A quels endroits placera-t-on, à North-Surrey, les boîtes à lettres et les boîtes à lettres et à colis en vue de faciliter la livraison du courrier destiné à l'extérieur, lorsque la distribution du courrier à domicile sera en vigueur?

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare):

1. Sept itinéraires de distribution du courrier par facteur seront établis pour desservir la population de la succursale postale de North-Surrey dès qu'au moins 90 p. 100 des maisons auront satisfait aux dispositions réglementaires prescrivant l'installation d'une entrée de lettres dans la porte et le numérotage des maisons.

2. A des endroits convenables, déterminés par les autorités postales compétentes de l'endroit.

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. WILLIAM J. HALSTEAD

M. Diefenbaker:

Copie de toutes lettres et autres communications, échangées depuis le 10 août 1954 entre tous particuliers et groupements de la ville de Prince-Albert (Saskatchewan) et la Division des parcs nationaux ou tout membre du ministère, demandant aux administrateurs des parcs ou au ministre compétent de mettre fin à l'emploi de M. W. William J. Halstead, de Prince-Albert, dans le parc national de Wasquesiu.

L'hon. M. Lesage: Monsieur l'Orateur, n'étant renseigné à fond, je puis dire qu'il n'existe aucune lettre ni autre communication de ce genre.

M. Fulton: En ce cas, monsieur l'Orateur, peut-être pourrait-on adopter la motion. Il n'y aurait tout simplement rien à déposer.

L'hon. M. Lesage: C'est bien cela.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

TERRE-NEUVE—PRÉTENDUS INÉGALITÉS DE TRAITEMENT DE LA PART DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Diefenbaker:

Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance, adressés depuis le 1^{er} janvier 1954 au premier ministre et à tout ministère du gouvernement par le premier ministre Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, formulant des plaintes au sujet de prétendues injustices et inégalités de traitement de la part du gouvernement fédéral à l'égard de la province de Terre-Neuve, ou contenant des menaces, de la part du premier ministre de Terre-Neuve, de

[Le très hon. M. Howe.]

faire sécession de la Confédération, ainsi que copie des réponses à ces télégrammes, lettres et correspondance.

Le très hon. M. St-Laurent: En ce qui concerne le bureau du premier ministre, je puis affirmer qu'il n'existe aucune telle correspondance et, d'après les renseignements que j'ai obtenus jusqu'ici de tous les autres bureaux, il n'en existe pas là non plus. Cependant, je ne vois pas d'inconvénient à ce que la motion soit adoptée, mais je m'attends que le document qui sera déposé indique qu'il n'existe pas de correspondance sur la question.

Des voix: Adoptée!

M. l'Orateur: La Chambre désire-t-elle adopter la motion? Adoptée. Il semble étrange que nous adoptions des motions alors que nous nous attendons qu'elles ne seront suivies du dépôt d'aucun document. Il me semble que les députés qui constatent que leurs motions sont semblables à celle-ci pourraient songer à demander la permission de les retirer.

L'hon. M. Drew: Non. Mieux vaut avoir la réponse par écrit.

M. Fulton: Elles sont maintenant adoptées. Tous les députés tiendront compte de vos remarques, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je parle des cas qui se présenteront à l'avenir.

LE BEURRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU PRIX DE VENTE AUX INSTITUTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Hier, le chef de l'opposition (M. Drew) et l'honorable député de Peterborough (M. Fraser) m'ont demandé d'obtenir des renseignements précis au sujet des ventes de beurre. J'ai un état émanant de l'Office de soutien des prix agricoles à propos de la situation relative au beurre le 30 juin 1955.

Achats globaux à 58c. la livre: 68,898,830½ livres. Ventes à 61c. la livre, ventes régulières de la saison d'hiver, jusqu'au 29 avril 1955: 18,769,042½ livres. Au prix de 56c. la livre, qui a été établi pour échanger le beurre qui restait, contre le beurre de la nouvelle saison, c'est-à-dire, pour les fins du programme d'échange du printemps, du 1^{er} mai au 30 juin 1955: 9,290,222 livres. Ce chiffre comprend une estimation de 448,728 livres dont la vente a été négociée, mais les détails n'étaient pas encore complètement arrêtés le 30 juin. Chiffre global des ventes terminées ou négociées le 30 juin 1955: 28,059,264½ livres. Inventaire estimatif du beurre de 1954 au 30 juin 1955: 40,839,566½